

# CHAMPVANS Infos

N° 302  
Hiver 2022

La Municipalité vous souhaite  
une excellente année 2023

# 2023

**Cérémonie de Voeux**  
**Mardi 17 janvier 2023**  
**Salle des fêtes à 18H00**  
**Venez nombreux !**

## Séniors

*Retour sur le  
repas des Séniors*

*Page 7*

## Dossier

*Les questions que les  
Champvannais se posent*

*Page 8 & 9*

## Environnement

*Restauration de la mare de  
la Charme*

*Page 10*

# Infos pratiques

## Etat civil

### Nos joies

■ Jusuf ISUFI, né à Dole le 06 novembre 2022

### Nos peines

■ Jérôme LENZI,  
décédé à Champvans le 10 novembre 2022  
■ Jean-François DUGRAVOT,  
décédé à Champvans le 10 novembre 2022

## Collecte des déchets en 2023

### Bacs gris

■ A sortir tous les jeudis soirs

### Bacs jaunes

■ A sortir les jeudis soirs des semaines **impaires**

*La collecte est décalée de 24h  
lors de la présence d'un jour férié dans la semaine.*



*Afin de libérer  
le domaine public,  
il est impératif de rentrer vos  
bacs dès qu'ils ont été vidés !*

### Bacs à verre et bacs à papier

- parking du cimetière
- place du champ de fête (rue de Miarle)
- parking du stade
- ateliers municipaux (29 rue de Dole)
- à proximité du quai à déchets verts (ex gare)

### Conteneur textile

■ ateliers municipaux

### Bennes à déchets verts

■ après le pont SNCF, chemin de l'ancienne décharge



### Horaires déchèteries du Grand Dole 2023

*Du lundi au samedi*

**Hiver: du 02/01 au 18/03 et du 09/10 au 30/12**

Dole / Brevans / Tavaux\* :  
09H30/11H45 et 14H00/16H45

**Été : du 20/03 au 07/10**

Dole / Brevans / Tavaux\* :  
08H30/11H45 et 13H30/17H30

*\*Tavaux fermé le lundi matin en été et en hiver*

2

# Agenda

## Janvier

- 17 **Nuit de la lecture** : la Bib' lit haut à plusieurs voix  
17H30 - Médiathèque
- 17 **Cérémonie des vœux**  
18H00 - Salle des fêtes
- 31 **Session bébés**  
10H00 - Médiathèque

## Février

- 6 **Apéro-lectures**  
18H00 / 20H00 - Médiathèque
- 21 **Lancement des ateliers Bien vieillir**  
Tous les mardis du 21 février au 09 mai  
**Détail des ateliers page 7**  
De 09H30 à 11H30 - Salle André Seguin
- 25 **Atelier découverte de l'art du Haïku**  
Atelier familial et concours  
De 14H30 à 16H30 - Médiathèque

## Mars

- 6 **Apéro-lectures**  
18H00 / 20H00 - Médiathèque
- 11 **Soirée concert B. Jazz big band**  
Soirée - Salle des fêtes
- 27 **Remise des prix du concours de Haïku**  
18H00 - Médiathèque

## Avril

- 3 **Apéro-lectures**  
18H00 / 20H00 - Médiathèque



À Champvans  
j'économise l'énergie et  
j'agis pour le développement durable



**Réduction de la température des bâtiments publics.  
1°C en moins, c'est 7% d'économie**

### Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans  
Directeur de la publication : Dominique MICHAUD  
Rédacteur en chef : Bruno DUPUIS  
Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans  
Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989



L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Puisse ce nouvel an vous apporter la santé, le bonheur et l'épanouissement !

Nous n'avons pas vu 2022 passer tant l'activité communale est intense. En cette période anxiogène où nous entendons plus parler de guerres, de pénuries, de crise énergétique et autres, il est bon de rappeler nos motifs de satisfactions :

▶ De voir au fil des jours les murs de la maison médicale et la pharmacie s'élever après tant d'études, de difficultés et d'efforts. La finalisation du pôle médical et de la voirie connexe qui a débuté fin mai reste encore cette année une priorité. L'objectif étant d'ouvrir

simultanément ces deux établissements, en fin d'été.

▶ De constater le dynamisme de la Zone d'Activité Economique de la Gare et les nombreux emplois créés, de voir le second permis de construire accordé sur la zone artisanale.

▶ D'assister aux multiples activités et animations associatives grâce aux bénévoles toujours très impliqués dans l'animation de notre Commune.

▶ De voir notre village évoluer, avec la réfection de la RD6, la création de nouveaux espaces verts et plantations, l'installation de nouveaux équipements destinés à sécuriser les déplacements

▶ D'apprécier l'implication de la population dans le projet participatif «Biodiversité Champvannaise», dans les différents chantiers ou ateliers qui touchent le patrimoine, l'environnement ou la décoration du village.

2023 devrait elle aussi être chargée. Les enfouissements électriques à côté du pôle santé se termineront dans quelques mois. La restauration de la sacristie est prévue après le rattachage des peintures de l'église et permettra de libérer le presbytère

qui sera transformé en logement.

**2023 aussi chargée que 2022**

Tout en nous inscrivant dans la nécessaire transition énergétique, nous travaillons sur le sujet indispensable de la sobriété. Aussi, un programme pluriannuel est en cours d'élaboration pour nos bâtiments et pour l'éclairage public. De multiples contacts ont lieu actuellement au sujet de la production d'électricité solaire. Nous avons un potentiel photovoltaïque non négligeable. Nous espérons concrétiser dans les meilleurs délais.

Après deux années sans, nous serons très heureux de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux **salle des fêtes le mardi 17 janvier à 18h00**. Il nous tardait de vous revoir pour ce moment d'échange en toute convivialité.

**Dominique MICHAUD**

**Maire & Vice-président du Grand Dole**



**UN MOTEUR DE RECHERCHE POUR LES COMMERÇANTS, BARS, HÔTELS, RESTAURANTS, ARTISANS !**

Trouvez à Dole est un annuaire dématérialisé accessible facilement à tous les Grands Dolois, leur permettant d'avoir toutes les informations nécessaires sur les commerces, bars, hôtels, restaurants, artisans et services.

Qui ne s'est jamais posé la question "Est-ce que je peux acheter telle marque ou tel objet à Dole ?" ou "Est-ce que tel artisan est disponible sur mon village ?"

Avec [www.trouvezadole.fr](http://www.trouvezadole.fr) vous trouverez la réponse à ces questions !

# Les échos du conseil

Retrouvez dans chaque numéro la synthèse des délibérations votées lors des derniers conseils municipaux. Le détail et l'ensemble des délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune : [champvans.fr](http://champvans.fr) (rubrique votre commune / délibérations)

## Conseil du 04 octobre 2022

- ➔ Acquisition d'une parcelle de 1010 m<sup>2</sup> pour un montant de 750 € permettant d'agrandir le verger conservatoire communal de cerises violettes, classé refuge LPO et présentant un véritable intérêt écologique.
- ➔ Acquisition de deux parcelles (920 et 750 m<sup>2</sup>) d'un montant de 1250 € pour la création d'une place de retournement à l'extrémité du chemin de la Suchelle qui permettra aux camions du SICTOM de manœuvrer en sécurité pour collecter les déchets des maisons situées à l'extrémité du chemin
- ➔ Maintien du copâturage tournant ovin-équin-caprin simultané sur l'ensemble des 4 parcs situés sur le Mont Coq Espace Naturel Sensible (*Délibération à huis clos*).
- ➔ Cession à l'euro symbolique d'une parcelle de 390 m<sup>2</sup> à Grand Dole Habitat sise à l'intersection de la rue de la Bardelle et de l'impasse de la Feuillette pour la construction de deux logements seniors.
- ➔ Lancement d'une étude pour la réalimentation en eau du lavoir (5000 €).
- ➔ Destination des coupes de bois 2023.
- ➔ Attribution d'une subvention de 300 € au collège de Damparis pour un projet écocitoyen.

## Conseil du 08 novembre 2022

- ➔ Fixation des tarifs communaux 2023 (*location de la salle des fêtes, salle André Seguin, droit de place, concessions cimetièrre, affouage*).
- ➔ Acquisition par droit de préemption de la parcelle "Bois du Pommier" d'une superficie de 5100 m<sup>2</sup>, au prix de 6500 €.
- ➔ Fixation des frais de scolarité des enfants scolarisés à Champvans et frais d'accompagnement au bus pour l'année 2021/2022
- ➔ Subvention au foyer coopératif du collège de Damparis au prorata du nombre d'élèves domiciliés à Champvans.
- ➔ Approbation du recours à un contrat d'apprentissage au sein du service technique de la Commune.

## Conseil du 12 décembre 2022

- ➔ Approbation du plan de financement du projet de rénovation de la sacristie : 10575 € après subventions.
- ➔ Approbation du plan de financement des travaux de repose des 11 tableaux de l'église afin de libérer la sacristie : 7125 € après subventions.
- ➔ Approbation du plan de financement prévisionnel des travaux d'amélioration de l'éclairage public avec luminaires à LED (50 luminaires) pour un montant total estimé de 42120,58 € après subventions.
- ➔ Fixation du prix de l'affouage fixé à 5,50 € le stère.
- ➔ Approbation du budget 2022/2023 de l'école d'un montant de 17750 € soit 122,41 € par élève contre 156,12 en 2022 (144 élèves inscrits).

## Urgences et bloc-notes

### **Urgences - Santé**

- Pompiers : 18
- S.A.M.U : 15
- Urgences : 112
- Gendarmerie : 17
- Médecins: 03.84.82.60.30
- Chirurgiens-dentistes : 03.84.82.36.61
- Kinésithérapeute : 03.84.82.63.42
- Pharmacie : 03.84.72.42.63
- Infirmières à domicile : 03.84.79.18.59
- Centre anti poison : 03.88.37.37.37
- Allo enfance maltraitée : 119 (*gratuit 24h/24*)
- Femmes battues : 39.19

### **Services de dépannage**

- ENEDIS (Distribution électrique - dépannage) : 09.72.67.50.39
- GRDF (Gaz - service dépannage) : 0 810 433 125
- SOGEDO (distribution d'eau) : 03.84.70.51.01
- SICTOM (ramassage des OM) : 03.84.82.56.19
- SUEZ (Réseaux d'assainissement et station d'épuration) :
  - Urgence : 09.77.401.126
  - Autre demande : 09.77.408.408 (assainissement collectif), taper le code postal «39100» et «4» «question technique»

### **Ecole - ALSH**

- Primaire : 03.84.79.29.71
- Maternelle : 03.84.79.29.70
- Accueil loisirs « Les galopins » : 03 84 82 57 65
- Parents d'Elèves, Florence BOILLOT : 06.30.91.95.73

### **COMMERÇANTS**

- Boucherie-Charcuterie CHAFFIN Raphaël : 03.84.72.22.65
- Boulangerie GERRIET Benjamin : 09.84.47.30.17
- Tabac / Presse / Poste TREFF Eric : 03.84.79.28.09
- Salon de coiffure mixte Séverine : 03.84.72.46.04
- Proximarché LOEILLET Emmanuel : 03.84.81.72.98
- Garage RENAULT – COMTE Anthony : 03.84.82.64.00
- Bar – Restaurant Le Champvannais : 03.84.72.26.35
- Ferme de la Binette BATAILLARD Sabrina : 06.13.59.02.50

# Cérémonie du 11 novembre

Chaque 11 novembre, la France commémore la fin de la guerre de 1914- 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France lors de ce conflit.

Ce jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", rend également, depuis la loi du 28 février 2012, hommage à "tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels".

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre ainsi que tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Cette année, plusieurs cérémonies ont mobilisé des citoyens sensibles au sacrifice de nos anciens.

Le 10 novembre à 10h00, à la chénaie du souvenir dans la forêt de Chaux, une capsule mémorielle - renfermant différents documents rédigés par des élèves, objets divers dont le drapeau ayant servi aux commémorations - a été enfouie par des représentant des élèves jurassiens ayant participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) et au concours des *Petits artistes de la Mémoire* (PAM). En 2014 et 2018, deux classes de Champvans, ont honoré la mémoire de deux poilus du village, André BOUDRIOT et Emile GRAND. Cette capsule étanche sera déterrée et ouverte en 2114. Le porteur-drapeau des anciens combattants et les membres de l'association du souvenir Français de Champvans étaient présents.



La flamme du souvenir a été escortée jusqu'au pied du monument par des éléments de l'Escouade Champvannaise en tenue d'époque.



Le même jour à 18h00, au cimetière nord de Dole, la flamme du souvenir arrivait sous forme d'un flambeau porté par des sportifs du Ministère de l'intérieur. Cette flamme prélevée sur la tombe du soldat inconnu inhumé sous l'Arc de Triomphe à Paris a traversé le département grâce à des relais de coureurs à

pied. Une délégation de Champvans était présente (*élus, porte-drapeau, Souvenir Français*) afin de prélever la flamme du souvenir pour la ramener dans notre Commune.

\*\*\*

Le lendemain, lors de la cérémonie du 11 novembre à Champvans, de nombreux citoyens étaient présents.



Deux décorations ont été remises à messieurs Marcel STRIBY (*Croix du combattant*) et Maurice VIVERGE (*médaille de la reconnaissance de la Nation*), tous les deux anciens combattants de la guerre en Afrique du Nord.

\*\*\*

A l'issue de la cérémonie, une carte d'électeur et un livret-guide de la citoyenneté ont été remis par Monsieur le maire à six jeunes nouvellement majeurs de la commune.



# Travaux



## Construction de la maison médicale

L'élévation des murs est maintenant chose faite. Le chantier a pris un léger retard en raison de problèmes d'approvisionnement des matériaux. La livraison du bâtiment interviendra fin d'été 2023.



## Quels seront les occupants de la maison de santé ?

A ce jour nous avons les engagements des docteurs HARANT, JACQUEY, de nos deux infirmières mesdames GIBEY et GUIOT. D'autres contacts sont en cours avec différents professionnels de santé sans que nous ayons pour l'instant contractualisé avec eux. Trois cabinets seraient encore libres d'occupants.



## Construction de la pharmacie

Les travaux sont menés en parallèle à la maison médicale par le Docteur LOISEL. L'objectif est une ouverture simultanée de la nouvelle pharmacie et de la maison médicale.

Fin octobre, des travaux de réfection de tampons fonte (*plaques d'égout*) bruyants ont été réalisés par l'entreprise SADE sur les réseaux d'eaux usées pour le compte du Grand Dole et eaux pluviales pour le compte de la Commune. Cette opération consistait à la mise en place de nouveaux tampons et le scellement avec un béton haute densité sur le pourtour, pour un coût de : 1556,00 € HT / tampon. Les travaux, effectués par le Grand Dole, au niveau du carrefour de la mairie étaient dus à l'effondrement d'une canalisation principale d'évacuation des eaux usées. La chaussée neuve a été réouverte à cette intersection où le bitume est très sollicité.



L'entreprise SJE a réalisé différents travaux d'entretien : place du 1<sup>er</sup> Mai, route forestière, rue du Luminaire, sortie zone industrielle et rue de la Gare. Cette opération effectuée avec le procédé Colpatch permet de réaliser un entretien préventif et curatif des couches de roulements à l'aide d'enrobé à froid projeté. La mise en œuvre se fait à l'aide d'un matériel spécifique autonome et mobile, permettant de fabriquer et de projeter *in situ* de l'enrobé à froid à partir d'émulsion et de gravillons. Conçu sur le principe du chantier mobile, ce procédé est particulièrement adapté aux traitements des dégradations telles que : nids de poule, arrachements, faiencages, fissures larges et affaissements de rives de chaussée. Il permet une remise en circulation très rapide après intervention.



La commission «cadre de vie» a décidé l'ensemencement du parterre le long du parking rue de l'Eglise compte tenu de sa faible largeur. **Cette prairie fleurie** - composée de plusieurs variétés de fleurs dont bidens, Centaurées impériales, zinnias, coreopsis, lavatères et gypsophylle - **est très réussie** malgré la canicule de cet été. Ces plantations sont pérennes et ne nécessitent qu'un seul fauchage en fin de saison. Ce type de prairie sera semé dans d'autres endroits de la Commune contribuant ainsi à l'embellissement de notre village.

Les bénévoles de la commission "cadre de vie" ainsi que les conseillers municipaux, ont œuvré les samedis matins de novembre pour confectionner de nouvelles décorations de Noël. Des boules et lunes ont été réalisées avec des couvercles de boîtes de Mont d'Or récupérés dans une scierie du Haut-Jura et décorés par des artistes petits et grands. Les bonhommes de neige réalisés l'an passé ont pris un petit air de jeunesse. Un grand merci à ces bénévoles qui, par leur

6

talent, embellissent notre village pour les fêtes de fin d'année.



## REPAS ET COLIS DE FIN D'ANNEE POUR LES SENIORS



Dimanche 4 décembre 2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le conseil municipal ont accueilli 130 personnes à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des séniors. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, tous les participants ont apprécié le repas élaboré par notre couple boucher-traiteur Raphael et Francine Chaffin.



Pour ceux qui n'avaient pas la possibilité de participer à ce repas, les membres du CCAS se sont



réunis à la salle des fêtes pour confectionner des colis. Ce n'est pas moins de 102 colis qui ont été distribués par les élus municipaux à nos séniors, à leur domicile, avant Noël.

Sylvie DUCUGNON, a la lourde charge d'organiser le repas et la distribution des colis. Un grand merci à elle, aux élus et aux membres du CCAS pour leur implication dans la vie de nos aînés



La doyenné de la salle

## Atelier "Bien vieillir"

A partir de 60 ans



INVITATION LES MARDIS DU 21 février au 9 mai 2023

De 9h30 à 11h30 Salle André Seguin (Mairie Champvans)

### Mémoire, qui êtes-vous ?

- Impact du vieillissement sur ses fonctions cognitives
- Stimuler sa mémoire grâce aux tablettes numériques
- Lien entre l'estime de soi et le fonctionnement cognitif
- Des idées pour favoriser une bonne mémorisation

- 21 février** : Impact du vieillissement sur les fonctions cognitives et l'estime de soi
- 28 février** : L'attention
- 7 mars** : Le langage
- 14 mars** : Mon histoire de vie
- 21 mars** : Mes Besoins
- 28 mars** : Les fonctions exécutives et logique
- 4 avril** : Mes forces
- 25 avril** : La mémoire
- 2 mai** : Les fonctions visuo-spaciales
- 9 mai** : Relaxation et estime de soi

Inscriptions gratuites au : 03 84 72 03 69 ou sur : [mairie@champvans.fr](mailto:mairie@champvans.fr)



## Sondage projet d'habitat pour séniors

### Projet d'habitat pour personnes âgées – Champvans Enquête sur les besoins actuels et futurs

Vous avez 55 ans et plus ? Ou vous êtes un proche d'une personne de 55 et plus ? Votre réponse est importante !

La Municipalité de Champvans lance une démarche pour identifier les besoins en logement des personnes âgées. Cette enquête anonyme vise à disposer d'une vision globale pour proposer le développement d'une offre correspondant aux besoins et aspirations des ménages âgés dans les années à venir.



Vous pouvez flasher le QR code avec votre smartphone et répondre anonymement au questionnaire en ligne.



## Les questions actuelles que se posent les Champvannais



### Pourquoi mon enfant mange-t-il en salle de classe ?

#### Explosion des effectifs à l'accueil de loisirs et au restaurant scolaire

Bien que le nombre d'enfants scolarisés sur le territoire du Grand Dole soit globalement en baisse, les effectifs en périscolaire et notamment sur le temps de pause méridienne ne cessent d'augmenter.

Au niveau du Grand Dole, à la rentrée scolaire de novembre nous comptons 300 enfants de plus le midi qu'à la même date l'année dernière. Le restaurant scolaire de Champvans ne fait pas exception à la règle puisque nous avons accueilli en novembre en moyenne 82 enfants avec des pics à plus de 90 (*pour 72 en 2021*) !!! Les effectifs du soir et des mercredis sont aussi en hausse sensible (+ 30 à 40 %).

Cette situation engendre des difficultés de recrutement, d'organisation, d'espaces et d'équipements. Toutes les solutions sont explorées pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions. Ce qui a conduit à devoir accueillir une dizaine d'enfants chaque jour dans la salle de classe inoccupée. Les modifications du règlement intérieur ont permis une meilleure organisation pour le personnel sur des périodes plus longues.



### Pourquoi une colonie de chats est-elle nourrie rue des Fontaines ?

#### Que dit la loi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, les maires ont l'obligation de gérer et de s'occuper des colonies de chats (*art L211-27 du code rural*). Le chat errant est défini comme un chat domestique sans maître, retourné à l'état sauvage ou semi-sauvage. La loi du 6 janvier 1999 lui a accordé le statut de « chat libre », statut révolutionnaire qui oblige les maires à les stériliser, les identifier puis les relâcher sur les lieux où ils ont été capturés.

#### Qui s'occupe de cette colonie de chats libres ?

Afin d'aider la Commune à assurer son obligation, des bénévoles de la SPA s'occupent d'une colonie de chats « libres ».

#### Pourquoi donner à manger aux chats « libres » ? Et pourquoi établir une colonie sur un lieu fixe ?

En nourrissant ces chats, le but est de :

- ➡ Permettre leur contrôle (*nombre, identité*) et procéder à des captures et stérilisations pour éviter la prolifération.
- ➡ Contrôler leur santé. Des chats malades peuvent transmettre des maladies aux chats domestiques.
- ➡ Limiter une trop grande prédation de ceux-ci sur la faune sauvage (*oiseaux des jardins*).
- ➡ Éviter l'arrivée d'autres chats extérieurs à la colonie (*en effet une colonie va défendre son territoire*).

Ainsi un lieu précis de nourrissage, permet un visuel sur les chats et donc un meilleur contrôle.

#### Pourquoi laisser les chats dans ce lieu et ne pas les déplacer ?

Les chats « libres » sont pour la plupart sauvages, il est alors impossible pour la SPA de les faire adopter. C'est pourquoi, lorsqu'ils sont capturés et stérilisés, ils sont généralement relâchés sur site, car il s'agit de leur lieu de vie. Ils contribuent aussi à protéger le lieu contre les nuisibles (*rats, souris, etc. ...*). Les chatons et les chats les moins sauvages intègrent le refuge afin de pouvoir être adoptés. De nombreux chats dits errants et pourtant assez sociables sont amenés au refuge alors qu'en fait ils appartiennent certainement à quelqu'un.

**Depuis le 01/01/2012, les propriétaires d'animaux ont l'OBLIGATION de faire identifier leurs chats et chiens**

Quelques administrés sont étonnés de constater qu'une colonie de chats est nourrie, voici les explications.



## La fibre à Champvans, où en sommes-nous ?

La totalité de la commune de Champvans sera desservie en 2 phases de déploiement.

1) La **première phase est terminée**, le service est disponible.

Les habitants concernés\* (*pastille verte sur le plan*) peuvent vérifier l'éligibilité de leur logement sur le site Internet de leur fournisseur d'accès ou l'appeler pour être raccordé. N'hésitez pas à comparer !

\* **Rues concernées** : haut rue de Dole, Luminaire, Avenir, Monnières, nord Sous-Plumont, impasse du Tunnel et chemin de la Suchelle.

**VOTRE ÉLIGIBILITÉ**  
Le Très Haut Débit & vous en temps réel

Visualiser les réseaux haut-débits  
www.juranumerique.fr

Par adresse Par commune

Saisissez votre commune

Me localiser

Légende de la carte

- Zone fibrée par votre Département
- Étude en cours
- Travaux en cours
- Prochainement disponible à la commercialisation
- Disponible à la commercialisation

Zoomer pour afficher les points

Déploiement du réseau fibre par votre département à partir de 2021

Zone AMII fibrée par des opérateurs privés

www.juranumerique.fr

### Comment va se passer concrètement cette évolution pour moi ?

Une fois que vous aurez signifié à votre opérateur votre souhait de basculer sur une offre fibre ou bien souscrit une offre auprès d'un autre opérateur, celui-ci vous donnera la marche à suivre.

Un technicien devra se présenter à votre domicile pour câbler une fibre optique de la rue jusqu'à l'intérieur de votre logement.

2) Les travaux de la **seconde phase sont en cours** (*tout ce qui n'est pas en vert sur le plan*) et devraient se terminer en début d'année 2023.

Pour connaître l'état d'avancement précis des travaux : [www.prisme-fibre.fr](http://www.prisme-fibre.fr)

## Pont SNCF route de Monnières, mais que fait la Commune ?

Revenons-en au contexte. Comme nous l'indiquions dans le bulletin de printemps, le pont-route, construit en 1854, qui enjambe la voie ferrée sur la ligne Dijon / Vallorbe, a été percuté par un véhicule le 26 janvier 2022. Cet accident a provoqué la chute d'une partie du parapet en pierre au bord des rails situés à 8 m en contre-bas. Fort heureusement, les dégâts n'ont été que matériels...

Depuis cette date, nous avons été contraints d'interdire le passage des véhicules, tout simplement pour cause d'absence d'une partie du parapet. Un constat ainsi qu'une déclaration de sinistre à la SNCF ont été réalisés immédiatement. Nous nous sommes rapprochés rapidement de notre assureur pour entreprendre les premières démarches car la Commune est propriétaire de cet ouvrage d'art (*d'après la jurisprudence du Conseil d'Etat qui indique que les ponts sont des éléments constitutifs des voies supportées*).

Les experts des deux parties sont en relation. Vu la complexité du chantier à venir et après moult échanges, il a été décidé de recruter un maître d'œuvre. Ce dernier sera chargé de définir le cahier des charges de la consultation des entreprises et de suivre les travaux. L'entreprise retenue débutera les travaux, dans les meilleurs délais, dernier trimestre 2023. Cet échéancier prévisionnel peut paraître trop long mais toutes les étapes de ce processus relativement complexe

doivent être validées par la SNCF, ce qui est bien normal.

Il est à noter également que nous «profitons» des travaux de réfection du parapet endommagé par l'accident pour entretenir et remettre en conformité l'autre parapet ainsi que les glissières de sécurité. Cette partie sera financée directement par notre collectivité.

Pour répondre à la question initiale : **la Commune, qui est une victime dans cette affaire dont elle se serait bien passée, fait le maximum pour que la réouverture du pont intervienne le plus tôt possible !**



Pour la biodiversité du village,  
je m'engage !

## Projet participatif «Biodiversité Champvannaise»

Première action retenue :

### La restauration de la mare de la Charme.

La mare de la Charme se situe en limite nord de la commune. D'une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>, elle est au centre d'une mosaïque de milieux diversifiés et reliés les uns les autres par des haies. C'est la seule mare dans un rayon d'un kilomètre. Elle représente un habitat rare et en régression, indispensable pour de nombreuses espèces inféodées aux zones humides. Elle sert également de zone d'alimentation et de refuge pour de nombreuses espèces des milieux environnants. Enfin, elle contribue au stockage et à la préservation de la ressource en eau.

Mais aujourd'hui, elle est dans un état de fermeture avancé. C'est dans ce contexte que la commission environnement a décidé une intervention humaine avec le soutien avisé de l'Association Dole Environnement et en partenariat avec le Grand Dole et la LPO de Bourgogne Franche-Comté.



25 volontaires ont ainsi participé activement à un premier chantier participatif le samedi 19 novembre, dans une ambiance conviviale et sous une météo idéale.



Cette journée a permis de couper les arbres qui se développent au milieu de la mare, de draguer le surplus de matière organique pour retrouver plus de fond et retirer l'excédent de bois mort sur une première partie.



D'autres interventions seront nécessaires pour restaurer la totalité de la mare. Prochain rendez-vous : de mars à juin 2023, inventaire naturaliste.

Pour reprendre des forces et remercier les volontaires dont certains venaient de loin, la commune a offert le repas de midi concocté par des commerçants champvannais.

Une belle réussite à renouveler l'année prochaine pour redonner vie à cet espace remarquable.



## Projet 1 km de haie à Champvans

**A notre humble niveau afin de favoriser la biodiversité et la pollinisation, limiter l'érosion des sols, préserver la qualité de l'eau et réduire la pollution nous poursuivons notre projet de plantations de haies.**

La Chambre d'Agriculture du Jura nous accompagne dans l'élaboration du projet, les dossiers de demandes de subventions, le choix des plantations et la commande des essences les mieux adaptées.

Une étape supplémentaire vient d'être franchie avec la préparation du sol destiné à recevoir les plantations grâce à l'intervention bénévole d'Anthony CHARPIOT. Le labour a été suivi d'un passage à la herse rotative. Ce programme comprend deux secteurs de plantations. Le premier autour du stade et le second à côté de la station d'épuration (STEP), il consiste à :



- ⇒ La création d'une haie simple rang multi strates autour du stade de 355 mètres pour environ 362 plants.
- ⇒ La création d'un linéaire de haie basse simple rang le long de la STEP sur 90 mètres pour environ 90 plants.
- ⇒ La restauration de la ripisylve par entretien et regarnissage sur 180 mètres. Pour perturber le moins possible l'écosystème, les interventions auront lieu par tronçons et sur plusieurs années.
- ⇒ Permettre l'installation d'une haie naturelle le long de la route départementale toujours vers la STEP.



Croqueurs de Pommes  
Jura Dole et Serre

### BOURSE AUX GREFFONS ET JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

**Dimanche 26 Février 2023**  
**Salle des Fêtes de CHAMPVANS**  
**9 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h**

Avec la participation des associations :

- ▶ LPO de Franche-Comté
- ▶ Dole Environnement
- ▶ Société Mycologique et Botanique doloise
- ▶ Les Vignerons de la Vigne Conservatoire de Champagne sur Loue
- ▶ Et d'autres acteurs de la biodiversité ...

Conseils en pomologie, échanges gratuits de greffons, greffes de fruitiers de variétés anciennes, vente de scions, jus de pommes, livres et petit matériel pour arboriculture, expositions et publications diverses...

Infos : 06.21.96.94.38 ou [croqueursjds@free.fr](mailto:croqueursjds@free.fr)  
Entrée gratuite et ouverte à tous



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## Repérer des plantes sauvages et comestibles

20 adultes se sont retrouvés le 15 octobre autour d'Anaïs Mottet, animatrice pour le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Bresse du Jura. Les organisateurs ont dû refuser des inscriptions tant le sujet était attractif.



Longue pause sur une ancienne jachère fleurie de la Commune pour repérer et cueillir avec Anaïs diverses herbes sauvages, les distinguer, en cueillir les comestibles, repérer des baies dans les buissons.

Puis retour à la médiathèque pour y étaler les cueillettes et organiser quatre ateliers de préparation culinaire... De quoi goûter ensemble aux préparations : *apéritif au Lierre terrestre, chaï à la benoite urbaine, toasts au chèvre frais à la pimprenelle, à la ciboulette sauvage ou avec des petits*



*morceaux de Carotte sauvage, une quiche à l'Achillée millefeuille et au comté...*  
Très belle expérience !



La section patrimoine du Foyer Rural a organisé le nettoyage et le réalignement du parapet du pont du ruisseau de Moulard situé sur le chemin entre le stade et le lieu-dit Cervôle. Ce beau travail a été mis en valeur par une décoration lors de la rando-soupe du 22 novembre 2022. Un grand merci aux participants bénévoles.



Avant



Pendant



Après

**Accompagnés de M. Catelain, Ingénieur des services culturels et du patrimoine de la DRAC et de la Commission, nous avons visité l'ensemble de notre riche petit patrimoine communal.**



Le lavoir (1908) un riche patrimoine à redécouvrir

L'expertise qui a été réalisée et son compte-rendu vont désormais nous guider dans les restaurations envisagées. Le petit entretien sera réalisé avec la commission et la section patrimoine du Foyer Rural.

Pour les travaux plus conséquents ou dépassant nos compétences et la bonne volonté des bénévoles, un programme pluriannuel de travaux sera établi et les travaux seront confiés à des professionnels.



La fontaine de Priel (1857)



Croix du cimetière (XVIII<sup>ème</sup>)

Préserver notre petit patrimoine et un peu de notre histoire, telle est notre ambition !

## Commerces



**Sous la houlette de Josiane GOYET, la très dynamique Association des commerçants de Champvans, nous propose une rétrospective de l'année 2022 :**

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le jeu "Un vent de Printemps souffle sur Champvans" du 1<sup>er</sup> avril au 23 avril a eu un réel succès auprès des consommateurs champvannais et alentours. Pour participer au tirage au sort et gagner de nombreux lots, il suffisait de faire tamponner un bulletin de jeu chez 4 commerçants champvannais différents, destiné au tirage au sort du 27 avril.

"Balade artisanale et gourmande" le 11 septembre au centre du village pour la deuxième année, fut une belle réussite avec un afflux important de visiteurs. Il est vrai que la météo était clémente. Plus de 100 mètres occupés hors

commerces sédentaires, 25 exposants, de l'artisanat de qualité était proposé, couture, bijoux, décoration, peinture, savon... et pour le goût : vins, champignons, cafés.... Sans oublier les commerçants champvannais qui ont répondu présents. Les exposants sont satisfaits de ce rendez-vous annuel et sont prêts pour une 3<sup>ème</sup> édition.

**Bons d'achats pour les Séniors** : 10 bons d'achats de 20 € ont été offerts aux Séniors de la Commune par les commerçants adhérents à l'Union Commerciale, à l'occasion du repas des Séniors. Suite au tirage au sort effectué lors du repas, 3 Séniors présents dans la salle et 7 Séniors non présents ont remporté les bons d'achats. Belle initiative et un petit plus aux gagnants pour se faire plaisir. A l'année prochaine pour d'autres actions...

## Connaissez-vous le B. Jazz big band de Champvans ?



Se faire plaisir en essayant de produire de la bonne musique.

Voilà comment pourrait se résumer la philosophie du B. Jazz big band.

Rigueur dans l'apprentissage des morceaux mais aussi et surtout convivialité... sont au rendez-vous de chaque répétition.

Un lundi sur deux à 20h15 (*semaines paires*), 18 musiciens se retrouvent dans la salle André Seguin. Au programme, du jazz..., des classiques mais aussi des morceaux plus récents. Il y en a pour tous les goûts.

Si vous êtes venus à la salle des fêtes, le 26 mars dernier à notre soirée-cabaret ou le 6 juin à la cérémonie organisée pour l'anniversaire du

Débarquement, vous avez pu vous en rendre compte. En 2023, vous pourrez nous retrouver à la salle des fêtes le samedi 11 mars. Réservez votre soirée. En attendant, tous les musiciens du B. Jazz big band vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Musicalement vôtre !

Trompette, trombone, flûte..., le B. Jazz big band recrute. Un concert ? Pensez à nous.

<https://www.facebook.com/bjazzbigband/> / Contact : Vincent ROULLET 06 27 27 11 98

# Associations & Culture

Bienvenue  
à la médiathèque  
**Raymond  
LEFÈVRE**

## Du côté de la Médiathèque...

RdC mairie, accès PMR.

Ouverture lundis de 15h30 à 19h30, jeudis de 15h30 à 18h et un samedi sur deux, de 9h30 à 12h (*semaine paire*), ou sur rendez-vous : [sylvie.benoit-chieux@grand-dole.fr](mailto:sylvie.benoit-chieux@grand-dole.fr)

### Services proposés :

- Carte d'abonnement au réseau de Lecture publique du Grand Dole.
  - Grand choix de CD, DVD, magazines, des livres en tous genres, romans, BD, mangas, documentaires, polars, albums jeunesse, poésie, livres-jeux, jeux-vidéos... Jusqu'à 15 à la fois, prêtés gratuitement pour 4 semaines !
- Réservations en ligne : <https://mediatheques.grand-dole.fr>



### Animations :

- **Apéro-Lectures** mensuels le premier lundi du mois pour y découvrir les chanteurs du mois choisis par Jean-Claude, les nouvelles acquisitions présentées par Sylvie, parfois même y croiser des auteurs ! Et surtout y partager des lectures coups de cœur, autour d'un verre, ados et adultes...  
RDV : Lundis 6 février, 6 mars, 3 avril... entre 18h et 20h - Gratuit, sans inscription.

- **Nuits de la Lecture 2023** : la Bib' lit haut à plusieurs voix ! Sylvie et quelques candidats du concours des Petits Champions de la Lecture en CM1-CM2 vous révéleront quelques histoires frissonnantes : avec chaleur et réconfort, ils donneront sans doute l'envie de lire les dénouements avant d'aller dormir...  
Jeudi 19 janvier à 17h30 - Entrée libre

- La médiathèque, c'est aussi pour les bébés ! Mardi 31 janvier à 10h - gratuit, sur inscription (*moins de 3 ans accompagné*).

- 3<sup>ème</sup> concours de poésie/dessin, **Haïku & Haïga d'Hiver 2023** : de 8 à 108 ans, abonnés ou pas... Des ateliers de création «*Dessin et poésie en hiver*» sont proposés autour de ce concours dont l'un animé par Pascale Senk pour découvrir l'art du haïku en famille le samedi 25 février 14h30-16h30 (atelier gratuit sur inscription).

Règlement complet du concours et formulaires de pré-inscription disponibles sur internet ou à la médiathèque. Participation à finaliser à Champvans avant lundi 20 mars 2023 à 19h. Remise des prix du lundi 27 mars à 18h.



# Associations & Culture



Le Foyer Rural de Champvans vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2023.

Pour tout savoir : <http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

La nouvelle saison a bien commencé pour la section mille-pattes : 515 participants le 22 octobre lors de la rando-soupe grâce aux nombreux bénévoles, au soutien de la mairie de Champvans et du service technique. La sécurité a été brillamment assurée par Alain Larquemin et son équipe.

Nous vous attendons pour la 3<sup>ème</sup> édition qui aura lieu le samedi 21 octobre 2023.

Vous pouvez rejoindre notre groupe toute l'année. Contact : ldeberte Lambin au **06 75 32 33 62**.

Les mille-pattes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



**Equipe A** : Phase aller mitigée, 7<sup>ème</sup> sur 12 en ayant réalisé quelques belles prestations mais avec un manque de réalisme devant le but. Le manque d'effectifs freine les automatismes. Plus d'assiduité et de rigueur aux entraînements pour corriger les lacunes. Ils sont toujours en course en Coupe du Jura !

**Equipe B** : Bilan très positif avec 7 victoires, 1 nul et 1 seule défaite. Des résultats qui permettent à l'équipe de rester dans la course à la montée au niveau supérieur et en course pour la coupe sport 2000.

**Equipe C** : Equipe engagée à 8 en D4. 3<sup>ème</sup> sur 5 avec un effectif plus assidu, peuvent avoir des meilleurs résultats. Bonne première partie de saison.

**Féminines** : 4<sup>ème</sup> sur 10, belle saison. Avec des recrues et un nouveau coach, le jeu se met en place tout doucement.



Equipe A



Equipe B



Equipe C



Féminines

Nous sommes en entente avec le S3 pour les U15 et U18. Les U15 terminent 5<sup>ème</sup> sur 9 en départemental 1, et les U18 finissent 8<sup>ème</sup> sur 9 en départemental 1 avec beaucoup de première année.

L'USTM recherche toujours des petits de 5 à 9 ans. Des portes ouvertes dans les écoles seront faites.

**Contacts** : Président : Marvin DUPLAN 06.50.17.89.34 - Secrétaire : Sandrine GUYOT 06.38.84.98.49  
Trésorier : Jordan DUPLAN 06-58-48-93-14 - [www.facebook.com/us3monts](http://www.facebook.com/us3monts)

## Culture & Créations à Champvans

- section 3C du Foyer Rural de Champvans -

Contact [3c@frc.dujura.fr](mailto:3c@frc.dujura.fr) ou 06 08 11 33 12

Joie de créer ensemble, partage de savoir-faire entre adultes...

La section 3C propose 3 types d'ateliers créatifs les vendredis ou mardis après-midis : Crayons & Pinceaux pour dessiner et peindre, Papier & Ciseaux pour sculpter des livres, faire des cartes en relief, poésie de papier, quilling, origamis... et des Ateliers FIL pour s'initier au crochet ou au tricot.

Contact 3C : Sylvie Benoit-Chieux :

14 06.08.11.33.12 ou mail : [3c@frc.dujura.fr](mailto:3c@frc.dujura.fr)





# Jumelage

# Associations & Culture



Après deux années sans rencontre, nous avons eu encore plus de plaisir à rencontrer nos amis allemands. Un échange comme toujours dans une excellente humeur et en prime le soleil était au rendez-vous.

Le dernier week-end de septembre nous avons enfin pu organiser la rencontre tant attendue avec nos correspondants de Hüffenhardt.

Après avoir passé l'après-midi dans les familles, nous nous sommes tous retrouvés samedi soir à la salle des fêtes pour partager un bon moment et un repas convivial.

Renate NEVAKE, une des fondatrices du jumelage nous a offert un banc qui sera installé naturellement place de Hüffenhardt !



N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez aussi partager de bons moments dans les années à venir. Renseignements : Sylvie DUCUGNON

Samedi 19 novembre 2022, une vingtaine d'adhérents ont participé au semi-marathon festif du Beaujolais à Villefranche-sur-Saône, soit plus de la moitié du club !



Le thème retenu était les personnages du village gaulois d'Astérix et Obélix. La journée fut un mélange de rires, musiques, dégustations de vins, course à pied évidemment et le plus important un gros moment d'échanges et de partages avec d'autres coureurs(euses). L'esprit du CAC 39 était là ! La journée du lendemain fut consacrée à une randonnée dans les vignes du Beaujolais sous un très beau soleil automnal. Un grand merci à Bruno Boujon déguisé en Agecanonix qui nous a fait passer une merveilleuse soirée !!!

## Lé zan'portepièce

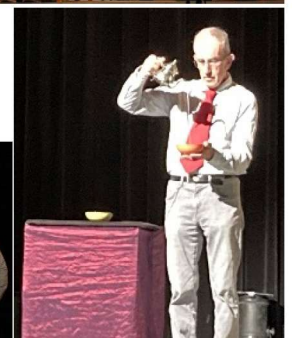
# THÉÂTRE

Salle des fêtes de Champvans



## La Paroisse Saint-Martin des Champs

### *Le Malade imaginaire de Molière, lecture théâtralisée*



### **"Audit à la clinique" de J. Luc Virot par La troupe Lé Zan'Portepièce**

*Une journée qui commence plutôt bien dans cette clinique un peu... "spéciale". Les différents intervenants sont un peu loufoques et rien ne va se passer comme cela devrait être le cas. Finalement tout va rentrer dans l'ordre, ou presque !!!!!...*

**Vendredis 17 et 24 mars à 20h30**  
**Samedis 18 et 25 mars à 20h30**  
**Dimanches 19 et 26 mars à 15h00**  
contact : Jacques 03.84.72.44.78

Les 15 et 16 octobre, c'est un public chaleureux, réactif et généreux, qui est venu découvrir un spectacle original «*du jamais vu, paraît-il !*» de lecture théâtralisée.

L'objectif était de faire passer un agréable moment à tous ceux venus applaudir et rire d'Argan, le malade imaginaire de Molière.

Un peu de musique, de la magie, des sketches, quelques pas de danse, des chansons accompagnées de guitare et de flûte traversière...

Le tout dans un esprit d'entraide, d'amitié, d'échanges et de partage. Merveilleuse satisfaction après cette aventure passionnante.



# La boom d'Halloween



ASSOCIATION des PARENTS d'Élèves  
de Champvans-Monnières

Grâce aux bénévoles de l'association des parents d'élèves, 90 enfants de l'école de Champvans ont pu profiter de la boom d'Halloween à la salle des fêtes.



Les citrouilles décorées déposées pour le concours ont montré l'imagination des enfants tout comme le défilé costumé.

Costumes originaux ou terrifiants, là aussi la créativité des enfants est sans limite.

La boom a permis de s'éclater avant de profiter du bon goûter. Des crêpes, très appréciées après toutes ces émotions...



Anne DEMILLIERE secrétaire,  
Julien SMIS trésorier, Stéphanie  
SMIS, membre de l'association et  
Florence BOILLOT présidente.

